COMMISSION TEMPS PERI ET EXTRA SCOLAIRES DU 25 MAI 2021

Le vingt-cinq mai deux mille vingt et un, la commission péri et extrascolaire s'est réunie à la Salle « la Bulle, » à 18h en présence de :

Mairie:

- Mme Eve SANS, Maire
- Mme Francine DAGUET, Mrs Pierre Olivier MARSAL, Laurent HUMBERTCLAUDE, Conseillers municipaux
- Madame Armelle HULOT, M. Lionel DODIOT, agents municipaux;
- Mesdames Johanna FROGER, Rozen DUGAS, équipe animation.

Parents d'élèves :

- Mmes Noura BELHADJ (Auguste RENOIR), Stéphanie?(Dolto), Mrs Laurent CHIGNARD (Gérard PHILIPPE-maternelle), Marc LEHAUT (Gérard PHILIPPE-élémentaire).

Madame le Maire présente l'ordre du jour, elle expose le bilan de l'année dernière (que nous ne pouvons prendre en référence en vue de la crise sanitaire).

Bilan 2020/2021:

Rapporteur : Lionel DODIOT

Fréquentation de l'accueil de loisirs :

- Les mercredis : 63 enfants en moyenne (de 57 à 72), dont 22 (3-5 ans), 24 (6-7ans) et 17 (8-11 ans) :
- concernant les petites vacances : 39 enfants (35 à 43), dont 13 (3-5 ans), 15(6-7 ans) et 11 (8-11 ans) par jour ;
- pour les vacances de Noël nous remarquons une nette augmentation par rapport aux premières années;
- Sur les grandes vacances (juillet /août) :70 à 75 enfants par jour.

Fréquentation de l'accueil périscolaire :

- Auguste Renoir: 10 enfants à accueil du matin, et 20 enfants en moyenne à l'accueil du soir;
- Françoise Dolto: équivalent;
- Gérard Philipe maternelle : 21 enfants le matin et 25 enfants le soir;
- Gérard Philippe élémentaire : 28 enfants le matin et 40 le soir.

Restauration:

La fréquentation sur les temps du midi (cantine) est constante pour les deux écoles, elle est de :

- Gérard PHILIPPE : 70 enfants maternelle et 160 élémentaire ;
- Françoise DOLTO: 60 enfants, Auguste RENOIR: 130 enfants.

-

Questions des parents d'élèves :

1- NB/A.R : Concernant le pôle leçons : certains enfants peuvent avoir été inscrits au pôle sur le portail famille, et pourtant n'y sont pas allés ? Avez-vous une liste d'enfants inscrits ?

M.L: expose la même problématique pour Gérard PHILIPPE.

JF: les animateur.trice.s font l'appel du pôle leçons au moment du goûter, et les enfants doivent alors lever la main. S'ils ne le font pas, ils n'iront pas au pôle, car les animatrices n'ont pas de listing des enfants inscrits.

Il est donc important que les parents posent la question aux animatrices en venant récupérer leurs enfants, de savoir s'ils ont participé au pôle.

Monsieur L.DODIOT, précise que la liste des enfants inscrits ne reflète pas le nombre d'enfants présents au pôle leçons.

N.B : rajoute, qu'il faut respecter la demande des parents, même si l'enfant n'a pas le souhait d'aller au pôle-leçon, il doit y aller si il est sur la liste. La mairie doit transmettre aux animateurs/trices la liste des enfants inscrits.

2- N.B/A.R : Concernant les absences imprévues des enseignant.e.s : les enfants sont alors dispatchés dans les classes ; est-ce qu'un service de garde pourrait être envisagé par la commune ?

Réponse de madame le Maire : un service d'accueil minimum pendant les temps scolaires n'est prévu qu'en cas de grève.

Elle rajoute qu'en cas d'absence imprévue d'un enseignant, on est sur le temps scolaire, un service d'accueil d'urgence ne peut pas être mis en place par la commune, car les agents travaillent pour d'autres communes et nous ne pouvons gérer et/ou assurer ce service.

L.C/G.P : Accueil périscolaire : est-il possible de faire sortir au maximum les enfants des locaux, ce qui leur permet de se défouler et de s'expérimenter physiquement ?

Réponse des référentes : en effet, des consignes en ce sens ont été données aux animateur.rice.s, notamment pour les maternelles. Désormais, les enfants sortent tous les soirs (en fonction de la météo).

M.L/G.P: Concernant les nouveaux horaires applicables depuis le retour aux 4 jours d'école: la matinée d'école ne dure désormais plus que 3 heures, et la matinée se termine à 11h35. Est-ce qu'une réduction de la pause méridienne pourrait être envisagée, pour rallonger la matinée d'école de 20 minutes?

Réponse des référentes : actuellement, en raison des mesures liées au « COVID-19 », la pause méridienne de 2 heures est nécessaire pour faire manger tous les enfants. Sur Auguste RENOIR, il y a aussi la situation particulière du déplacement des enfants pour aller à la Maison de l'Enfance.

La Mairie ne serait pas opposée à une réflexion sur ce point.

Etant donné que cette question de la durée de la matinée a également été posée en Conseil d'école (élémentaire GP) par les enseignant.e.s, elle sera à nouveau évoquée au prochain conseil, où les équipes enseignantes auront peut être progressé dans leurs réflexions.

Mme La Maire annonce quelques modifications du règlement d'accueil périscolaire pour la rentrée 2021/2022 qui sera voté le mercredi 26 mai 2021 :

Accueil péri-scolaire :

- Sur l'école Auguste RENOIR, il n'y aura plus d'accueil périscolaire le soir à l'école RENOIR, mais uniquement sur DOLTO (les enfants des 2 écoles seront regroupés).
- Sur Gérard PHILIPE : à partir de 18h30, les enfants de l'élémentaire seront regroupés sur la maternelle.
- Madame le Maire expose la situation financière actuelle devenue contraignante pour la mairie, il a été constaté des impayés de factures d'accueil et de centre de loisirs par certaines familles : pour répondre à cette difficulté, les familles qui ne seront pas à jour de leurs paiements, leurs enfants ne seront pas prioritaires pour être inscrits sur les services.
- Rappel des horaires de l'accueil périscolaire : en cas de non-respect de l'horaire limite du soir (19h), deux animateur.trice.s doivent rester si des enfants sont encore présents. La Mairie constate que ce sont souvent les mêmes retardataires. Une pénalité de 8 € par quart d'heure de retard après 19 h va être instaurée (qui ne concernera pas les parents qui préviennent l'accueil en cas de retard exceptionnel).

Accueil extra-scolaire:

Pour l'ALSH des petits changements dans les réservations, notamment par période, afin d'optimiser l'organisation des équipes, à savoir :

En mai : réservation juillet/aout ;

En juin : réservation de septembre à décembre ; En décembre : réservation pour janvier à mars ;

En mars : réservation pour avril et juillet.

ATTETION: l'accueil sera organisé jusqu'à 9h le matin, cet horaire doit être respecté.

Kits scolaires:

Madame HULOT précise que les kits scolaires seront distribués en partenariat de l'association des parents d'élèves d'Arnage, en revanche la gestion financière sera organisée en régie municipale afin de soulager l'association et optimiser le temps accordé à cette action. Les réservations des kits seront effectives dans les jours qui viennent sur le portail famille.

Conseil Municipal Jeune (CMJ):

Monsieur Pierre-Olivier MARSAL, expose la situation de l'année précédente et l'arrêt total des activités du CMJ à cause de la crise sanitaire. Il propose à partir de septembre 2021 d'expérimenter le CMJ à partir de la classe de CM1.

Les élèves élu.e.s seront délégué.e.s mais aussi porteur.se.s de projets municipaux.

Les élections vont avoir lieu en octobre 2021.

La séance est levée à 20h20.